

garde du cabinet des médailles et des antiques. C'est lui qui a fait le classement de cette collection et qui en a rédigé le catalogue. De Boze a enrichi les *Mémoires* de l'Académie de dissertations curieuses, parmi lesquelles on remarque l'*Histoire de l'empereur Tetricus éclaircie par les médailles*. On a, en outre, de lui : *Traité historique sur le jubilé des juifs* (Paris, 1702); *Mémoires sur les principaux événements du règne de Louis le Grand* (1723, 2^e éd.); *Dissertation sur le Janus des anciens et sur la déesse Santé* (1705); *Histoire de l'Académie des inscriptions* (en collaboration avec l'abbé Tallemant et l'abbé Goujet); la plupart des *Eloges* qui se trouvent dans les quinze premiers volumes des *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, etc.

BOZE (Joseph), peintre français, né vers 1746, mort en 1828. Il avait fait le portrait de Louis XVI, montra quelque dévouement à la famille royale pendant la Révolution, fut l'intermédiaire d'une négociation politique peu connue entre les girondins et la cour, et fut emprisonné pour sa déposition courageuse dans le procès de la reine. Sous la Restauration, il devint peintre de Louis XVIII.

BOZE (Jean-Jacques), historien français, né à Apt en 1760, mort en 1840. Il embrassa l'état ecclésiastique, mais une grande timidité naturelle l'éloigna toujours de la chaire, et lui fit refuser les postes avantageux que lui offrit l'évêque d'Avignon lors de la réorganisation du clergé. En revanche, il partagea son temps entre les études historiques et les soins religieux qu'il prodiguait gratuitement aux pauvres de l'hospice de sa ville natale. On a de lui : *Histoire d'Apt* (1 vol. in-8^o de 384 pages); *Histoire de l'Eglise d'Apt* (1 vol. in-8^o de 440 pages); *Histoire de saint Elzéar et de sainte Delphine, suivie de leur éloge* (1 vol. in-12 de 277 pages); les *Dialogues du livre de Job, mis en vers français, traduction libre, avec quelques autres poésies*. (1 vol. in-12 de 176 pages).

BOZEL s. m. (bo-zèl). Archit. Tore. V. BOSEL, qui est l'orthographe généralement adoptée.

BOZEL, ch.-l. de cant. (Savoie), arrond. de Moutiers; pop. aggl. 496 hab. — pop. tot. 1,422 hab. C'est une des localités de la Savoie où le nombre des grottes est le plus considérable. On remarque à l'O. de ce village la roche pyramidale de la Dent, appuyée sur des contre-forts couverts de forêts de sapins.

BOZIA s. f. (bo-zi-a). Métrol. Mesure de capacité pour les liquides usitée à Cérigo, l'une des îles Ioniennes, et valant environ 2 litres.

BOZIO (Thomas), théologien et écrivain italien, né à Eugubio, mort à Rome en 1610. Prêtre de l'Oratoire de la congrégation de Saint-Philippe de Néri, il publia, pour réfuter Machiavel : *De imperio virtutis et de robore bellico* (1593). On lui doit, en outre : *De signis Ecclesiae Dei libri XXIV* (1591, 2 vol. in-fol.); *De ruinis gentium et regnorum*; *De antiquo et novo Italiae statu* (1594); *De jure divino* (1600), et les deux premiers volumes d'un grand ouvrage ayant pour titre : *Annales antiquitatum*. — Son frère François Bozio, de la même congrégation, défendit les doctrines ultramontaines les plus exaltées en publiant : *De temporalis Ecclesiae monarchia* (Cologne, 1602).

BOZO s. m. (bo-zo). Sorte de machine de guerre usitée au moyen âge.

BOZOULS, bourg de France (Aveyron); ch.-l. de cant., arrond. et à 23 kilom. N.-E. de Rodez, sur la rive droite du Dourdou; pop. aggl. 631 hab. — pop. tot. 2,619 hab. Mine de fer; église appartenant à la première période de l'art roman.

BOZUÉ s. m. (bo-zu-é). Moll. Nom vulgaire de l'ampullaire ovale.

BOZYGHTE s. m. (bo-zi-ghi-te). Hist. relig. Membre d'une secte de mahométans schyites, appelés aussi chottabites, et qui reconnaissent l'imam Mohammed Aboul-Chottab.

BOZZA s. f. (bod-za). Métrol. Mesure de capacité pour les liquides, en usage dans l'ancien royaume lombardo-venétien, et valant 949 litres.

BOZZELLI (le chevalier Francesco-Paolo), publiciste italien, né en 1786 à Manfredonia (royaume de Naples), mort en 1864, fit d'excellentes études de droit, exerça quelque temps la profession d'avocat, entra ensuite dans l'administration, et devint conseiller d'Etat en 1820. Compromis dans des mouvements politiques, il fut emprisonné, puis proscrit en 1822, et ne reentra à Naples qu'en 1837, pour reprendre sa profession d'avocat. Emprisonné de nouveau en 1844, comme suspect de conspiration, il obtint sa mise en liberté, et, de plus, il fut élu associé ordinaire de l'Académie royale des sciences de Naples. En janvier 1848, Bozzelli, que ses ouvrages philosophiques avaient signalé depuis longtemps aux suffrages de l'opinion libérale, fut appelé à faire partie du ministère constitutionnel et rédigea le statut fondamental du royaume. Mais l'âge et le pouvoir avaient d'ailleurs bien attiédi ses opinions, et il ne tarda pas à renoncer à la vie publique. Le chevalier Bozzelli est un des publicistes les plus remarquables de l'Italie contemporaine. Dans sa jeunesse, en 1815, il avait publié un recueil de poésies choisies; il cultivait, du reste, avec succès, l'art vraiment

italien de l'improvisation; mais le poète fit bientôt place au publiciste philosophe. Durant son exil à Paris, en 1825, il publia en français ses *Essais sur les rapports primitifs qui lient ensemble la philosophie et la morale*. Lanjuinais, dans le 26^e volume de la *Revue encyclopédique*, consacra une analyse à ce livre, qu'il prit pour l'œuvre d'un littérateur français. Son *Esquisse politique sur l'action des forces sociales dans les différentes espèces de gouvernements* (1826) ne fut pas moins bien accueillie. L'académicien Daunou et le comte de Tracy payèrent à ce livre un tribut de justes éloges dans le *Journal des savants*. En 1832, Bozzelli, décidément épris de la langue française, fit paraître un ouvrage de critique littéraire : *De l'esprit de la comédie et de l'insuffisance du ridicule pour corriger les travers des caractères*. Le critique moraliste y soutint cette idée que le ridicule exagéré, dépassant son but, ne redresse pas les mœurs. En 1838, il publia à Lugano un travail plein de recherches sur l'*imitation de la tragédie chez les anciens et chez les modernes*. Il a fourni, en outre, plus de soixante articles politiques ou littéraires aux revues françaises et anglaises, ainsi que des études sur la poésie hébraïque, sur le théâtre italien, sur la philosophie du droit, etc. On imprime actuellement à Naples une traduction italienne des *Rapports de la philosophie et de la morale*.

BOZZOLI (Joseph), littérateur italien, né à Mantoue en 1724, mort à la fin du XVIII^e siècle. Il entra chez les jésuites, professa la physique, puis le droit canonique et l'histoire ecclésiastique au séminaire de Rome, et, plus tard, les langues orientales à Mantoue. Il traduisit en vers italiens l'*Iliade* (1769-1770, 4 vol.) et l'*Odyssée* d'Homère (1778-1779, 4 vol.), ainsi que l'*Énéide* de Virgile (1782-1783, 2 vol.).

BOZZOLO, ville du royaume d'Italie, province et à 50 kilom. S.-E. de Brescia, près de la rive droite de l'Oglio; 4,000 hab. Château fort. Cette ville fit partie de la république crémonnaise et jouit du privilège de battre monnaie. En 1416, elle se donna volontairement au marquis de Mantoue. L'empereur Charles-Quint confirma la seigneurie de Bozzolo aux Gonzagues et lui donna le titre de principauté.

BR. Chim. Abréviation du mot BROME.

BRA, ville du royaume d'Italie, province et à 20 kilom. O. d'Alba, ch.-l. de mandement, près de la rive gauche de la Stura; 12,500 h. Commerce de soie; aux environs, on visite le sanctuaire dit la Madonna dei Fiori, qui est en grande vénération, et le château de Pollenzo, l'antique *municipium* de Pollentia, dont on voit encore de nombreux vestiges.

BRA (Henri DE), médecin hollandais, né à Dockum (Frise) en 1555. Il étudia surtout les maladies épidémiques et publia : *De novo quodam morbi genere Frisii et Westphalis peculiaris*, etc.; *Medicamentorum simplicium et facile parabilium, ad calculum, enumeratio*; *De curandis venenis per medicamenta simplicia et facile parabilia* (1603, in-8^o).

BRA (Théophile), sculpteur français, né à Douai en 1797, mort vers 1840. Il eut pour maîtres Story et Bridan, et débuta au Salon de 1819 par le modèle d'un groupe représentant Aristodème au tombeau de sa fille. Ce groupe, qu'il exécuta ensuite en marbre et pour lequel il obtint une médaille d'or, fut acheté par Louis XVIII et donné à la ville de Douai. La réputation de Th. Bra, commencée par cet ouvrage, grandit rapidement. Il fut chargé de nombreuses commandes et reçut en 1825 la croix de la Légion d'honneur. Il a pris part à presque toutes les expositions qui ont eu lieu de 1819 à 1839. Ses productions les plus importantes sont : les statues de *Saint Pierre* et de *Saint Paul* (église de Saint-Louis en l'île); *Saint Marc* (église de Saint-Philippe du Roule); le *Christ enfant dans les bras de sa mère* (Salon de 1833); *Sainte Amélie* (marbre, 1839); *Ulysse dans l'île de Calypso* (marbre, 1833); la statue du dauphin, destinée au Louvre (1824); la statue en bronze du duc de Berry, exécutée pour la ville de Lille (1827); celle du maréchal Mortier, pour la ville de Caen-Cambresis (1837); celle de Benjamin Constant, pour le monument funèbre élevé au Père-Lachaise (1833); les statues de Jean de Bologne, de Pierre de Franqueville, de Philippe de Commines, du sire de Joinville, du Régent, etc. Théophile Bra a exécuté en outre une foule de bustes-portraits, notamment ceux de Charles X, du duc d'Angoulême, de la reine Marie-Amélie, du baron Méchin, du professeur Broussais, du général Ballesteros, de Jouy, de M. Guizot, etc. L'exécution de ces portraits se recommandait généralement par un modelé précis et énergique, surtout dans les têtes de vieillard. Bra a été moins heureux dans ses figures en pied : le style n'en est pas toujours très-élevé, et les attitudes manquent parfois de naturel et de souplesse. Quoi qu'il en soit, cet artiste ne mérite pas l'oubli dans lequel son nom est tombé.

BRAA ou **BRAHE**, rivière de Prusse, prend sa source au N.-E. de Rummelsburg, province de Poméranie, baigne Zieten, Rittel, Koronowo, Bromberg, et se jette dans la Vistule à l'E. de Bromberg, après un cours de 175 kilom. Elle forme dans sa partie supérieure un grand nombre de lacs, dont les principaux sont ceux de Zieten et de Muskendorf, et communique à la Netze par le canal de

Bromberg à Nakel, qui réunit l'Oder à la Vistule.

BRAALIER, IÈRE s. (bra-a-lié, iè-re — rad. *braie*). Nom que l'on donnait, au XIII^e siècle, à des ouvriers qui faisaient les braies ou hauts-de-chausses en fil.

BRAAM-VAN-HOUCK-GEEST (André-Everard VAN), voyageur hollandais du XVIII^e siècle. Après avoir servi dans la marine, il fit un voyage en Chine comme subrécargue de la compagnie des Indes. Plus tard, il alla s'établir en Amérique, dans la Caroline méridionale, puis il retourna encore une fois en Chine et revint aux Etats-Unis, où il remit ses journaux et ses notes à Moreau de Saint-Méry, qui les publia en français sous ce titre : *Voyage de l'ambassade de la compagnie des Indes hollandaises vers l'empereur de la Chine, en 1794 et 1795* (Philadelphie, 1797-1798, 2 vol. in-4^o).

BRABANÇON, ONNE s. et adj. (bra-ban-son, o-ne — rad. *Brabant*). Géogr. Habitant du Brabant; qui appartient au Brabant ou à ses habitants : Les BRABANÇONS. Une BRABANÇONNE. La population BRABANÇONNE. C'était un homme remarquable de l'aristocratie BRABANÇONNE. (Balz.) On dit aussi BRABANTIN, INE.

— s. m. pl. Mercenaires redoutables du moyen âge, dont la plupart étaient sans doute originaires du Brabant, et qui n'étaient pas moins fameux par leurs brigandages que les routiers, les malandrins et les escorcheurs, avec lesquels ils sont d'ailleurs confondus.

Brabançonne (LA), chant national de la Belgique, paroles de Jenneval, musique de Camphout. Presque tous les peuples ont leurs chants nationaux; le plus souvent, ces hymnes patriotiques sont nés à une époque d'effervescence. La révolution de 1830 a été le 89 de la Belgique; or, comme notre grande épopée révolutionnaire avait enfanté l'immortelle *Marseillaise*, la Belgique, fidèle à son système de contrefaçon, mais ici dans la bonne acception de ce mot, voulut avoir aussi sa *Marseillaise*. Elle l'eut... Seulement ce fut une *Marseillaise* belge. Jenneval, comédien français engagé au théâtre de Bruxelles, et qui devait être bientôt tué à Berchem en poursuivant les Hollandais, improvisa les strophes suivantes, où l'on est loin de retrouver le souffle puissant qui anime le chant immortel de Rouget de l'Isle. M. Van Camphout adapta à ces couplets une musique qui ne manque pas d'énergie, mais qui est un peu vulgaire. La révolution terminée, la nation belge récompensa d'une pension de 2,400 fr., accordée à la mère de Jenneval, l'improvisation poétique du comédien. Quant à M. Van Camphout, il obtint la place de maître de chapelle du roi Léopold.

Qui l'aurait dit? de l'ar - bi -

- trait - re Se - con - dant les af - freux pro -

- jets, Sur nous, un prin - ce san - gui -

- nai - re Vient lan - cer des bou - lets. C'en est

fait, Bel - ges tout chan - ge! A - vec Nas -

- sau plus d'in - di - gne trai - té! La mi -

l'ar - bre de la li - ber - té. La mi -

- traile a bri - sé l'o - ran - ge, Sur

l'ar - bre de la li - ber - té. Sur

l'ar - bre de la li - ber - té. Sur

l'ar - bre de la li - ber - té. Sur

l'ar - bre de la li - ber - té. Sur

l'ar - bre de la li - ber - té!

DEUXIÈME COUPLET.

Trop généreuse en sa colère,
La Belgique, vengeant ses droits,
D'un roi qu'elle appelait son père
N'implorait que de justes lois.
Mais lui, dans sa fureur étrange,
Par le canon, que son fils a pointé,
Au sang belge a noyé l'orange
Sous l'arbre de la liberté.

TROISIÈME COUPLET.

Fiers Brabançons, peuple de braves,
Qu'on voit combattre sans fléchir,
Du sceptre honteux des Bataves
Tes baïes sauront t'affranchir!
Sur Bruxelles, au pied de l'archange,
Ton saint drapeau pour jamais est planté;
Et, fier de verdoyer sans l'orange,
Croît l'arbre de la liberté.

QUATRIÈME COUPLET.

Et vous, objets de nobles larmes,
Braves, morts au feu des canons,
Avant que la patrie en armes
Ait pu connaître au moins vos noms,
Sous l'humble terre où l'on vous range,
Dormez, martyrs, bataillon indompté,
Dormez en paix, loin de l'orange,
Sous l'arbre de la liberté.

CINQUIÈME COUPLET.

(Ajouté par le frère de Jenneval, après la mort de ce dernier, 19 octobre 1830.)
Ouvrez vos rangs, ombres des braves!
Il vient, celui qui vous disait:
Plutôt mourir que vivre esclaves!
Et, comme il disait, il faisait!
Ouvrez vos rangs, noble phalange!
Place au poète, au chasseur redouté!
Il vient dormir, loin de l'orange,
Sous l'arbre de la liberté.

En 1848, alors que la France venait de renverser un trône impopulaire, la Belgique en ressentit le contre-coup, et M. de Lonlay composa les paroles d'une nouvelle *Brabançonne*, avec de très-légères variantes dans la musique. Voici ces couplets :

PREMIER COUPLET.

La liberté, si salutaire,
Ne craint pas d'être de ses droits;
Le ciel nous donne pour nous plaire
Le plus juste et meilleur des rois.
Léopold dans son genre unique,
Par l'amour seul de son peuple abrité,
Fait enfin fleurir en Belgique
Le règne de la liberté. (ter.)

DEUXIÈME COUPLET.

Celui qui veut garder l'empire,
Réussir dans tous ses projets,
N'y doit compter que s'il inspire
Vraiment l'amour à ses sujets.
Léopold, par la république
N'a-t-il pas vu son sceptre respecté?
Car il fait fleurir en Belgique
Le règne de la liberté. (ter.)

TROISIÈME COUPLET.

Tremblant devant les patriotes
Et partout flairant le trépas,
De satellites les despotes
Ne savent qu'entourer leurs pas.
Léopold, et toute sa race,
Par le cœur sûr de son peuple est fêté,
Car il laisse errer sur sa trace
Le rayon de la liberté. (ter.)

Plus tard, M. Camphout voulut, à l'exemple de son maître Apollon, marier le laurier poétique aux palmes de la musique, et composa les couplets suivants :

PREMIER COUPLET.

Après des siècles d'esclavage,
Le Belge, sortant du tombeau,
A reconquis, par son courage,
Son nom, ses droits et son drapeau;
Et ta main souveraine et fière,
Peuple désormais indompté,
Grava sur ta vieille bannière
Le roi, la loi, la liberté!

DEUXIÈME COUPLET.

Marche de ton pas énergique,
Marche de progrès en progrès;
Dieu, qui protège la Belgique,
Sourit à tes mâles succès.
Travaillons! notre labeur donne
A nos champs la fécondité,
Et la splendeur des arts couronne
Le roi, la loi, la liberté.

TROISIÈME COUPLET.

Ouvrons nos rangs à d'anciens frères,
De nous trop longtemps déunis.
Belges, Bataves, plus de guerre!
Les peuples libres sont unis!
A jamais resserrons ensemble
Les liens de fraternité,
Et qu'un même cri nous rassemble
Le roi, la loi, la liberté!

QUATRIÈME COUPLET.

O Belgique! ô mère chérie!
A toi nos cœurs, à toi nos bras!
A toi notre sang, ô patrie!
Nous le jurons tous, tu vivras!
Tu vivras toujours grande et belle,
Et ton invincible unité
Aura pour devise immortelle
Le roi, la loi, la liberté!

Enfin, en 1852, quand se fondait chez nous le second empire français, la Belgique sentit le besoin de produire sa petite manifestation patriotique, et un jeune poète, M. Louis Hymans, composa de nouvelles paroles sur la *Brabançonne*. Ici, du moins, il y a progrès, comme dans le refrain qui couronne chaque couplet :

PREMIER COUPLET

Flamands, Wallons, race de braves,
Serrons les rangs, marchons unis!
Ne crions plus : Mort aux Bataves!
Les peuples libres sont amis.